

[Text]

I have very specific examples of attempts to improve the process. I do not recall, Senator Olson, whether you were present when I mentioned the Salter Report, but it recommended a number of improvements to the regulatory process. I believe virtually all of those recommendations have been implemented, and the fruits of those labours are now beginning to bear: the pesticides call line, discussion documents, increasing the staff of the pesticides directorate, increasing communication links with the provincial regulatory agencies, high level communications within the various federal departments and between the federal and provincial departments and better access with the public advocacy groups. All of those need further refinement. Again, I do not deny that, but there are certainly attempts to deal with this issue.

**Senator Olson:** I appreciate the problem and that you have made recommendations to the minister. We can get those recommendations from the minister when he is ready to release them.

**The Chairman:** Just by way of clarification, is that the MacLauchlan Report?

**Mr. Versteeg:** No, it is not. The MacLauchlan Report is one document among a number of documents that were critiquing the regulatory process. MacLauchlan focused primarily on review boards. Other documents, some of which you have mentioned—the Law Reform Commission Report, as well as documents received by the federal government from provincial regulatory agencies, as well as direct input to the minister from public advocacy groups and the pesticides industry—all point to a need for regulatory reform. Each has its own perspective on how that should be done; but I think there is one single unifying cry, again in large part highlighted or focused as a result of the alachlor activities—that is, the need for reform. It is as a result of all of that input that the minister made his comment in Winnipeg, I expect, and is now looking at ways to improve that process.

**The Chairman:** So you were talking about an interdepartmental review of the various reviews when you commented to Senator Olson that the minister has before him some suggestions as to how to improve the process.

**Mr. Versteeg:** The interdepartmental procedure to review is one option; there are others: a consultative committee similar to the Canadian environmental protection process, which takes it right out of the department and allows input from the various players; an independent task force, which takes briefs and makes recommendations is another option; and a commission of inquiry is another. All of those options have positive sides; all of them have negative sides. Again, there is not one that stands out and says, "This is the way we should proceed to look at this system with a view to recommending improvements."

[Traduction]

Je pourrais donner des exemples très précis de tentatives visant à améliorer le mécanisme. Je ne me souviens pas, sénateur Olson, si vous étiez présent lorsque j'ai mentionné le rapport Salter, mais on trouve dans ce rapport un certain nombre de recommandations visant à améliorer le mécanisme de réglementation. Je pense que presque toutes ces recommandations ont été mises en application et l'on commence à récolter les fruits de ce travail: la mise en place d'une ligne d'appel sur les pesticides, la publication de documents de discussion, l'augmentation du personnel à la Direction des pesticides, le renforcement des liens de communication avec les organismes de réglementation provinciaux, les nombreuses communications à l'intérieur du gouvernement fédéral et entre les ministères fédéraux et provinciaux et les plus grandes facilités d'accès données aux groupements de défense du public. Toutes ces choses ont besoin d'être encore améliorées, je ne le nie pas, mais il y a là véritablement un progrès.

**Le sénateur Olson:** Je comprends l'importance des enjeux et le fait que vous avez présenté des recommandations au Ministre. Le Ministre nous fera part de ces recommandations lorsqu'il sera prêt à les communiquer.

**Le président:** A titre indicatif, s'agit-il du rapport MacLauchlan?

**M. Versteeg:** Non. Le rapport MacLauchlan est l'un des documents qui critiquaient le mécanisme de réglementation. MacLauchlan s'intéressait avant tout aux commissions de révisions. D'autres documents, et vous en avez mentionné quelques-uns, dont le rapport de la Commission de réforme du droit, ainsi que des documents envoyés au gouvernement fédéral par les organismes de réglementation provinciaux ou directement au Ministre par l'industrie des pesticides ou les groupements de défense du public, soulignent unanimement la nécessité de réformer la réglementation. Chacun préconise ses propres méthodes, mais tous s'entendent à mon avis sur un point, là encore en grande partie à cause de l'affaire alachlor, soit sur la nécessité d'une réforme. C'est en s'inspirant de toutes ces contributions que le Ministre s'est exprimé à Winnipeg, j'imagine, et c'est pour cela qu'il examine à l'heure actuelle les moyens d'améliorer ce mécanisme.

**Le président:** Vous vous référiez donc à un examen interministériel des différentes études lorsque vous avez indiqué au sénateur Olson que le Ministre avait sur son bureau un certain nombre de propositions concernant la façon d'améliorer le mécanisme.

**M. Versteeg:** La formule d'examen interministériel n'est qu'une option; il y en a d'autres: un comité consultatif apparenté au mécanisme canadien de protection de l'environnement, qui décharge intégralement le Ministère et s'inspire des propositions faites par les différents intervenants, un Groupe d'études indépendant, qui reçoit des mémoires et fait des recommandations et enfin, une dernière option, celle de la Commission d'enquête. Toutes ces options ont leurs bons et leurs mauvais côtés. Là encore, il n'y a personne pour s'élever et déclarer: «Voilà comment on doit procéder pour examiner le système en vue de recommander les améliorations qui doivent être apportées.»